# Élections fédérales 2025

# Petit guide pour mieux comprendre les enjeux des prochaines élections

MÉPACQ

Mouvement d’éducation populaire et d’action communautaire du Québec

6839 rue Drolet, bureau 305, Montréal (Québec), H2S 2T1

Téléphone : 514-843-3236

info@mepacq.qc.ca |  [www.mepacq.qc.ca](http://www.mepacq.qc.ca/)

## QUI SOMMES-NOUS?

Fondé en 1981, le Mouvement d’éducation populaire et d’action communautaire du Québec (MÉPACQ) regroupe 11 tables régionales en éducation populaire autonome qui rassemblent à leur tour plus de 300 groupes populaires et communautaires autonomes répartis partout à travers le Québec. Par le moyen de l’éducation populaire, nous travaillons ensemble à la transformation sociale de manière à faire émerger la solidarité et la justice sociale dans notre société.

## À QUI S’ADRESSE CE GUIDE?

Ce guide s’adresse aux organismes qui se consacrent à l’éducation populaire. Il présente brièvement le fonctionnement de la politique canadienne, les principaux partis politiques et les enjeux électoraux. Pour plusieurs des sujets traités, vous y trouverez des propositions d’activités d’éducation populaire. À vous de choisir le contenu que vous voulez partager avec les gens qui fréquentent votre organisme et les activités que vous souhaitez animer.

AVERTISSEMENT

Le MÉPACQ prend position pour la redistribution de la richesse et l’amélioration des conditions de vie des personnes les plus pauvres. Il s’oppose ouvertement aux politiques néolibérales, aux coupes dans les programmes sociaux, à la privatisation et la tarification des services publics. Le MÉPACQ s’oppose au sexisme, au racisme et à toutes autres formes d’oppressions ou de discrimination. Il ne favorise aucun parti politique en particulier. À vous de faire la part des choses. À vous de questionner les candidates et candidats. À vous de vérifier si les programmes des partis politiques correspondent à ce que représente pour vous le Canada d’aujourd’hui et de demain.

Ce document peut être reproduit en tout ou en partie à la condition de mentionner la source.

Mars 2025

Le Canada, un état colonial

L'État canadien a été fondé sur des territoires déjà occupés par de nombreux peuples. Les premiers peuples ont leurs propres gouvernances traditionnelles et moyens de prendre des décisions. Pour remplacer leurs pratiques et les assimiler, le gouvernement fédéral a instauré la *Loi sur les indiens* en 1876, qui impose une autre structure politique aux communautés, instaurant les réserves et les conseils de bande. Des façons de faire très loin des leurs et contraires à leurs valeurs. Cette loi a notamment écarté les femmes de la politique, qui pourtant occupaient avant un rôle important dans les prises de décisions.

Cette loi de 1876, propre au peuple colonisateur, régit encore aujourd’hui la politique dans les communautés autochtones et provoque souvent des rapports de force et de confrontation. Malgré ce cadre colonial, plusieurs communautés persévèrent à faire vivre leurs valeurs et leurs pratiques avec des initiatives communautaires et démocratiques.

La population appelée à voter

Le 28 avril prochain, toutes les personnes citoyennes canadiennes de 18 ans ou plus seront appelées aux urnes afin d’élire le prochain gouvernement du Canada. Voter c’est un droit ! Le droit de vote est un acte démocratique par lequel chaque personne citoyenne peut exprimer sa volonté politique.  Il s’inscrit dans un processus bien défini. La campagne électorale qui précède la journée des élections fédérales offre l’occasion de débattre d’enjeux majeurs qui affectent la vie de l’ensemble de la population. C’est donc important d’y être bien préparé.

Le Canada et les provinces

Le Canada est formé de 10 provinces, soit la Colombie-Britannique, l’Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l’Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l’Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador et de 3 territoires, soit le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut qui se partagent des pouvoirs.

Comment fonctionne l'État canadien?

### Le Canada, une démocratie parlementaire

Le régime politique canadien est fondé sur une monarchie constitutionnelle ainsi que sur une démocratie parlementaire. Notre manière de fonctionner pour élire notre gouvernement se nomme la démocratie représentative. Ce type de démocratie permet au peuple de choisir des personnes pour les représenter et exercer le pouvoir législatif à leur place.

### Monarchie constitutionnelle

Le Canada est une monarchie constitutionnelle. Le roi d’Angleterre est notre chef d'État. Cependant, ce pouvoir n’est plus que symbolique. Le gouvernement possède le pouvoir de gouverner.

### La Constitution canadienne

La Constitution du Canada est l'ensemble des règles qui organisent nos institutions et qui régissent notre société. Elle est la « loi suprême du Canada ». La charte des droits et libertés en fait partie. Le Québec n’a pas signé sa dernière modification, la loi constitutionnelle de 1982.

Les pouvoirs de l’État

Au Canada, l’État exerce trois pouvoirs distincts.

### Pouvoir législatif, le parlement

Il propose, étudie, débat, modifie, adopte et abroge les lois. Il est exercé par les députées et députés (élus), les membres du Sénat (nommés) et la gouverneure générale ou le gouverneur général. En effet, pour être adoptée, une loi doit d’abord être votée à la Chambre des communes, pour ensuite être entérinée par le Sénat. Enfin, elle reçoit la sanction royale de la gouverneure générale ou du gouverneur général.

Le 2ème parti politique ayant élu le plus de députés aux élections forme l’opposition officielle.

C’est la population qui élit une personne députée dans chacune des 343 circonscriptions du pays. 78 députées proviennent du Québec.

### Pouvoir exécutif, le gouvernement

Il met en place les lois votées et définit les politiques. Il administre également le budget de l’État par l’entremise de l’administration publique. Ce pouvoir est exercé par le « gouvernement », c’est-à-dire par la première ou le premier ministre et le Conseil des ministres.  Le parti politique qui fait élire le plus de députées et députés forme le gouvernement.

### Pouvoir judiciaire, les tribunaux

Il interprète et fait respecter les lois. Il est exercé par une série de tribunaux qui, tout en étant indépendants du gouvernement, sont présidés par des juges nommés par le gouvernement.

Le Canada, une fédération

Le Canada est une fédération. Par conséquent, il se distingue des pays avec un gouvernement national très centralisé comme la France. Dans une fédération, la Constitution donne certains pouvoirs (que l’on appelle aussi des compétences) au pouvoir central (dans notre cas, le gouvernement fédéral) et donne d’autres pouvoirs aux provinces et territoires.

Les compétences provinciales et fédérales

Les gouvernements fédéral et provinciaux se répartissent les pouvoirs entre eux. Ils partagent également des compétences communes. Par exemple, le premier ministre du Québec ne peut pas augmenter le nombre d’heures nécessaires pour obtenir de l’assurance-emploi et le premier ministre du Canada ne peut pas décider de couper dans l’aide sociale au Québec.

Voici la répartition des principaux champs de compétence selon les gouvernements:

Provincial

* Aide sociale
* Éducation\*
* Lois civiles
* Municipalités
* Ressources naturelles\*
* Santé et services sociaux
* Terres et forêts\*

Fédéral

* Affaires autochtones\*
* Armée
* Assurance-emploi
* Faillites
* Lois criminelles
* Monnaie et banques
* Service de poste

Partagées

* Agriculture
* Culture
* Environnement\*
* Immigration\*\*
* Travaux publics

\*Les nations autochtones sont parfois consultées sur ces enjeux et elles possèdent certaines formes de pouvoir sur ceux-ci. Présentement, les nations autochtones luttent pour leur autodétermination et sur la protection du territoire.

\*\*Il existe trois principales catégories d’admission pour immigrer au pays. Les immigrants économiques (57%), les regroupements familiaux (26,7%) et les réfugiés et demandeurs d’asile (15,6%). (Ministère d’Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2021). Au Québec, le gouvernement provincial gère l’immigration économique sur son territoire.

La péréquation

La péréquation est un transfert d’argent entre les provinces. Elle sert à rééquilibrer la richesse entre elles. Ainsi, les provinces les moins riches reçoivent des sommes compensatoires. Le gouvernement fédéral administre ce transfert à partir des impôts que nous lui payons. Cela permet aux provinces, selon leurs choix politiques, de destiner davantage de ressources pour assurer la qualité des services sociaux de base (santé, éducation, etc.)

#### Activité 1

Compétences

Matériel :

* + Un tableau ou de grandes feuilles de papier
  + Les compétences écrites ou imagées  en gros sur des cartons individuels, pour coller sur le tableau
  + Des petits cartons rouges et bleus

Instructions :

* On écrit sur de grandes feuilles les catégories (provinciales, fédérales,
* partagées)
* On distribue à chaque personne des cartons bleus et rouges
* On choisit une personne volontaire dans la salle pour faire l’exercice (cela peut se faire à tour de rôle)
* On pige au fur et à mesure les cartons avec les différentes compétences. La personne volontaire place chaque compétence dans la colonne correspondante.
* Après avoir choisi, on consulte la salle. Chaque personne lève son carton bleu (froid/non/désaccord) ou rouge (chaud/oui/accord) pour signifier son opinion. La personne volontaire choisit de suivre ou non l’avis du groupe.

L’objectif de cette animation est de voir à quel point les personnes se fient au jugement des autres. Ainsi, les personnes plus timides peuvent donner leur opinion dès le début de l’atelier sans se sentir trop menacées, puisqu’elle se retrouvera parmi les opinions du groupe. De même, les personnes plus à l’aise à s’exprimer seront amenées à tenir compte de l’opinion des autres membres du groupe.

Les élections, comment ça fonctionne?

### La date des élections

Élections générales à date fixe

Au Canada, les élections générales fédérales se tiennent à date fixe. Elles ont lieu le troisième lundi d’octobre, tous les quatre ans. Cependant, le gouvernement est libre de déclencher les élections avant cette date.  La campagne électorale qui précède le scrutin doit durer au moins 36 jours et le maximum est de 50 jours.

Élections partielles

Lorsqu’une personne élue n’occupe plus son poste de député en cours de mandat, le premier ministre doit déclencher une élection partielle dans la circonscription donnée pour combler le siège dans les six mois suivants.

### Le mode de scrutin

Le Canada est une **démocratie représentative**. C’est-à-dire que les électrices et électeurs choisissent des représentantes et des représentants (députées et députés) pour écrire et voter les lois à leur place. Il existe plusieurs manières de calculer ces votes pour former un parlement et un gouvernement, c’est ce qu’on appelle le mode de scrutin.

Notre mode de scrutin: **Majoritaire uninominal à un tour**

Le jour du scrutin, une élection a lieu dans chacune des **343 circonscriptions électorales**. La personne candidate qui obtient le plus de votes est élue dans sa circonscription. Le parti qui a obtenu le plus d’élues et d’élus forme le gouvernement. Sa ou son chef devient première ou premier ministre. Le deuxième parti qui a le plus de personnes députées forme **l’opposition officielle.**

Avec ce mode de scrutin, le pourcentage de vote reçu par un parti dans l’ensemble du pays ne correspond pas nécessairement à son pourcentage de personnes députées.  Il est donc fréquent que les plus petits partis se retrouvent avec peu ou pas de personnes élues.

D’autres pays privilégient un **mode de scrutin proportionnel** (Allemagne, Nouvelle-Zélande, Suède, etc.). Le pourcentage de votes obtenu par un parti dans l’ensemble du pays détermine le nombre de personnes députées qui représenteront ce parti en Chambre (45 % des votes = 45 % de la députation ; 12 % = 12 % de la députation). Ainsi, chaque parti politique exerce un poids correspondant à l’appui qu’il a reçu lors des élections.

Avec ce mode de scrutin, il y a souvent plus de partis, par conséquent, ils doivent former des coalitions pour arriver à voter des lois.

### Gouvernement minoritaire ou majoritaire

Qu’est-ce que ça veut dire ?

Un gouvernement majoritaire signifie que les personnes députées d’un seul parti représentent une majorité simple (50 % + 1) au sein de la Chambre. Au Canada, un parti doit élire 170 députées et députés pour être majoritaire.

Lors de la dernière élection, le parti libéral a obtenu 160 sièges, il a donc formé un gouvernement minoritaire.

Qu’est-ce que ça change ?

Au Canada, toutes les décisions à la Chambre des communes se prennent à la majorité simple des personnes députées (50 % + 1). Un gouvernement majoritaire peut gouverner sans trop se soucier des partis d’opposition, puisque le nombre des députées et députés de son parti est suffisant pour obtenir la majorité lors des votes. Le parti au pouvoir peut donc faire adopter toutes les politiques qu’il souhaite, même les plus controversées.

Un gouvernement minoritaire dispose d’une marge de manœuvre plus petite. Il doit tenir compte des autres partis et créer des alliances (temporaires ou durables) pour obtenir une majorité lors des votes. Par conséquent, il se doit d’être plus à l’écoute et de faire des compromis.

*Un exemple récent de gouvernement minoritaire*

Dans son dernier mandat, le gouvernement libéral de Justin Trudeau était minoritaire. Il a pu gouverner comme s’il était majoritaire grâce à une entente avec le NPD. Les députées et députés du NPD s'engageaient à appuyer les projets de loi du gouvernement libéral en échange de l’adoption de plusieurs mesures sociales comme le programme de soins dentaires, le supplément de 500 $ à l’Allocation canadienne d’aide au logement, la loi anti-briseurs de grève, le 8,3 milliards pour le logement destiné aux Autochtones, Inuits et Métis, la hausse du taux d’imposition des banques ainsi que de certaines mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre d’ici à 2030.

Les électrices et les électeurs

### Voter ou ne pas voter ?

Si plusieurs pays luttent encore pour obtenir le droit de vote, l’Australie en a fait une obligation. Au Canada, lors des élections fédérales de 2019, 67,03 % des personnes inscrites ont voté. Près du tiers de la population (32,97 %) s’en est donc abstenu.

Les motivations pour voter sont multiples: pour certaines personnes, il s’agit d’un droit sacré; pour d’autres, c’est une occasion de participer à la vie démocratique. On peut voter contre le gouvernement sortant, pour les idées d’un parti… Par un sentiment de devoir.

De la même façon, il y a aussi plusieurs raisons qui animent les gens à s’abstenir de voter. Parmi ces dernières, notons:

**Aucun parti politique ne correspond à leurs valeurs** : bien qu’il y ait de nombreux partis politiques au Canada, on ne trouve pas nécessairement des personnes candidates de tous les partis dans chaque circonscription. Il se peut aussi que parmi les personnes qui s’y présentent aucune ne semble partager nos idées et nos valeurs.

**Par cynisme** : certaines personnes pensent que tous les partis politiques se valent, sont du pareil au même et que voter pour un parti ou pour un autre ne changera rien.

**Parce qu’ils ne croient pas en la démocratie représentative** : certaines personnes jugent que la démocratie représentative est antidémocratique contrairement à d’autres formes de démocratie ou d’actions plus directes et refusent de légitimer un tel système en votant. Leur refus est un geste politique.

**Par manque de connaissance** : encore trop de personnes ne votent pas, car elles ne comprennent pas les enjeux électoraux, le processus électoral ou encore en raison de leur analphabétisme. Les médias ne faisant état que des enjeux économiques, plusieurs personnes ne se sentent pas concernées par l’appel aux urnes ou n’y comprennent rien. Rappelons également que le taux d’analphabétisme fonctionnel reste très élevé au Canada.

**En raison d’une limitation physique** : bien que les principaux partis politiques offrent des services de transport pour aller voter le jour des élections, cela ne permet pas de répondre à tous les besoins particuliers d’accessibilité.

**Parce qu’elles n’ont pas le droit de vote** : pour avoir le droit de vote, une personne doit avoir 18 ans, être citoyenne canadienne et avoir son nom et son adresse inscrits sur la liste électorale. Les personnes immigrantes qui ont le statut de résident permanent, ou qui vivent au Canada en attente de statut, ne peuvent pas voter. Les personnes de moins de 18 ans sont également exclues. De plus, les personnes en situation d’itinérance, qui n’ont pas domicile fixe, ont souvent de la difficulté à s’inscrire sur la liste et se retrouvent privées de leur droit de vote, malgré qu’elles aient l’âge, la citoyenneté et que le Canada soit leur lieu de résidence.

**Les candidates et candidats**

### La représentativité sociale des personnes élues

Il existe plusieurs enjeux de représentativité en politique. Des groupes de personnes, souvent ceux qui vivent des oppressions, sont nombreux dans la société, mais peu nombreux sont présents dans les députés. Cette faible présence démontre que le portrait des personnes décideuses n’est pas représentatif de la population canadienne. Regardons de plus près quelques données:

14 % des députées et députés ont 40 ans et moins.   
Tandis qu'une personne sur deux au Canada à moins de 40 ans.

14 %  des députées et députés sont nés à l’extérieur du Canada  
Tandis que 23% de la population est née à l’extérieur du Canada.

30 % des députées et députés sont des femmes

Tandis que 50,6% de la population est une femme.

Si vous avez envie d’aller plus loin :  https://ici.radio-canada.ca/info/2021/elections-federales/minorites-visibles-diversite-autochtones-racises-candidats-politique/

Différents courants politiques

### Gauche et droite

Quand on parle de politique, que ce soit dans les médias, dans les réseaux sociaux ou même dans nos conversations informelles, deux mots reviennent souvent : la droite et la gauche. L’axe gauche-droite est un incontournable pour identifier le type de société que mettent de l’avant les politiciennes et politiciens.

En fonction de leurs valeurs, certains partis politiques proposent des mesures de droite, d’autres des mesures de gauche, et certains proposent un mélange de droite et de gauche.

Ça peut parfois porter à confusion, entre autres à cause du populisme, sujet qu’on abordera un peu plus loin dans le guide. Pour nous aider à démêler tout ça, voici quelques positions associées à la droite et à la gauche.

Gauche

* Valeurs liées à l’égalité, à la solidarité et à la justice sociale.
* Amélioration des conditions de vie pour toutes et tous
* Services publics gratuits et universels
* Lois et mesures visant à protéger les droits et libertés particulièrement les groupes minoritaires et les femmes
* Un meilleur partage et une redistribution de la richesse
* Augmenter les impôts des entreprises et des plus riches
* Intervention de l’État dans l’économie pour protéger la capacité de chaque personne à répondre à ses besoins de base (eau, logement, aliments, santé, éducation...)
* Préservation de l'environnement par-dessus les besoins des entreprises
* Logements sociaux et transports collectifs

Droite

* Valeurs liées à la liberté individuelle, l’ordre, la sécurité, la tradition et la hiérarchie.
* Valorisation de la compétition et du mérite individuel
* Respect de la propriété privée et insistance sur la sécurité et le maintien de l’ordre
* Privatisation des services publics, déréglementation des entreprises, valorisation du libre marché
* Réduction du rôle de l’État
* Tendance à minimiser, voire à appuyer les inégalités sociales historiques
* Baisse d’impôts pour les compagnies et les mieux nantis. On compte sur la charité et la philanthropie.
* Conservatisme moral (opposé à l’avortement, aux droits des personnes trans, au féminisme)
* Mesures anti-immigration

### Et le centre dans tout ça?

Des gens et des partis se disent de centre pour différentes raisons. Par exemple, parce que leur programme politique est plutôt à droite économiquement, mais plus à gauche dans leur discours sur les droits et libertés. Ou bien parce que leur parti, jadis considéré de gauche, se situe maintenant à droite. Quand on l’ajoute à une tendance (centre droit ou centre gauche) on veut dire modéré, proche du *statu quo.*

#### Activité 2

**Politique de droite ou politique de gauche?**

Matériel

• Un tableau ou une grande feuille de papier avec deux colonnes gauche et droite

• Les mesures écrites en gros sur des cartons individuels, pour coller sur le tableau

Demander aux personnes participantes de déterminer si les mesures ou politiques penchent davantage d’un côté ou de l’autre et ce qui motive leur choix.

Coller chacune des mesures dans la bonne colonne suite à chaque discussion.

Mesures de gauche

• Construction de logements sociaux

• Aide aux victimes d’actes criminels

• Hausse d’impôt des entreprises

• Légalisation du mariage homosexuel

• Promotion de l’immigration

• Protection de l’environnement

Mesure de droite

• Partenariats public-privé (PPP)

• Hausse du nombre d’heures requis

pour toucher de l’assurance-emploi

• Augmentation du budget d’armement

• Augmentation de la durée des

peines d’emprisonnement

• Baisse d’impôt pour les plus riches

• Criminalisation de l’avortement

### D’autres tendances politiques à démystifier

La montée de l’extrême droite

La popularité de l’extrême droite augmente actuellement. Peu de groupes se disent ouvertement d’extrême droite, parce qu’elle est encore associée aux horreurs du nazisme. Voici donc quelques indices pour la reconnaître:

* Considère les inégalités comme naturelles;
* Considère qu’il y a un peuple supérieur et s‘oppose fortement à l’immigration;
* Contre les droits des minorités (origine ethnique, orientation sexuelle, genre, religion, handicap), des femmes et des personnes vivant dans la précarité;
* Considère que la société est actuellement “décadente” et accuse des boucs émissaires d’en être responsables;
* Elle a un projet politique autoritaire;
* Réduire drastiquement l’état sauf la police, l’armée et les infrastructures.

Les mouvements d’extrême droite ont beaucoup de facilité avec la désinformation et avec l’usage des émotions comme la peur et la haine. Ça les aide à augmenter leur influence en temps de crise. De plus, ses idées sont de plus en plus banalisées dans la sphère publique. Beaucoup de personnes canadiennes sont inquiètes pour leurs droits et leur sécurité dans l’avenir.

Populisme et désinformation

Une personne populiste se présente comme protectrice du «peuple» contre les «élites». Pourtant, les mesures concrètement proposées favorisent généralement les gens des élites économiques. Le populisme offre une analyse simpliste des enjeux sociaux en suscitant et utilisant énormément les émotions et les passions. C’est ce qu’on appelle **la démagogie**: utiliser des arguments simplistes, manipuler l’opinion publique, se servir uniquement de promesses et déformer la réalité.

L’outil pour y parvenir est la **désinformation**. Elle est utilisée par le populisme afin d’induire volontairement en erreur la population, par l’utilisation des fausses nouvelles ou de fausses associations. Les conséquences sont importantes : le contenu factuel perd en crédibilité et est remis en question, ce qui peut influencer les décisions prises par chaque individu. La désinformation est tellement présente que, même quand on la voit, nos valeurs sont ébranlées. Les politiciens et les politiciennes populistes utilisent souvent des boucs émissaires, présentés comme des ennemis. À la recherche de pouvoir et de notoriété, lorsque les idées derrière leurs discours se traduisent en mesures et politiques oppressives et injustes, cela devient très inquiétant.

Les partis politiques

Les candidates ou candidats aux élections qui partagent des valeurs communes se regroupent au sein d’un parti politique et proposent des politiques en lien avec ces valeurs.

### Le financement des partis politiques

Pour assurer l'équité entre les partis politiques et la transparence aux élections fédérales, le régime de financement politique de *la Loi électorale du Canada* fixe des règles à suivre par les entités politiques pour amasser et dépenser des fonds :

* Seule une personne citoyenne canadienne ou ayant obtenu sa résidence permanente peut faire des dons aux partis politiques. Il est interdit aux entreprises, aux syndicats et à tout autre groupe ou organisation d’apporter des contributions à des entités politiques enregistrées;
* La contribution maximale est de 1750 $ par parti politique par année;

Ces règles de financement protègent le processus électoral. Elles visent à :

* Soutenir les petits partis politiques;
* Combattre la corruption;
* Combattre les inégalités politiques.

### Les partis politiques du Canada

Actuellement, il y a seize partis politiques enregistrés auprès d’Élections Canada. Nous vous invitons à vous informer davantage sur leurs plateformes respectives, à en discuter avec votre entourage, etc. Bref, à développer votre propre vision critique.

* [Bloc Québécois](https://www.elections.ca/content.aspx?section=pol&dir=par&document=index&lang=f#Bloc)
* [Le Parti pour la Protection des Animaux du Canada](https://www.elections.ca/content.aspx?section=pol&dir=par&document=index&lang=f#AACEV)
* [Le Parti Vert du Canada](https://www.elections.ca/content.aspx?section=pol&dir=par&document=index&lang=f#Green)
* [Nouveau Parti démocratique](https://www.elections.ca/content.aspx?section=pol&dir=par&document=index&lang=f#NDP)
* [Parti avenir canadien](https://www.elections.ca/content.aspx?section=pol&dir=par&document=index&lang=f#cfp)
* [Parti Centriste du Canada](https://www.elections.ca/content.aspx?section=pol&dir=par&document=index&lang=f#centrist)
* [Parti communiste du Canada](https://www.elections.ca/content.aspx?section=pol&dir=par&document=index&lang=f#Communist)
* [Parti conservateur du Canada](https://www.elections.ca/content.aspx?section=pol&dir=par&document=index&lang=f#conservative)
* [Parti de l'Héritage Chrétien du Canada](https://www.elections.ca/content.aspx?section=pol&dir=par&document=index&lang=f#CHP)
* [Parti libéral du Canada](https://www.elections.ca/content.aspx?section=pol&dir=par&document=index&lang=f#Liberal)
* [Parti Libertarien du Canada](https://www.elections.ca/content.aspx?section=pol&dir=par&document=index&lang=f#libert)
* [Parti Marijuana](https://www.elections.ca/content.aspx?section=pol&dir=par&document=index&lang=f#Marijuana)
* [Parti Marxiste-Léniniste du Canada](https://www.elections.ca/content.aspx?section=pol&dir=par&document=index&lang=f#Marxist)
* [Parti populaire du Canada](https://www.elections.ca/content.aspx?section=pol&dir=par&document=index&lang=f#ppc2)
* [Parti Rhinocéros Party](https://www.elections.ca/content.aspx?section=pol&dir=par&document=index&lang=f#neorhino)
* [Parti Uni du Canada](https://www.elections.ca/content.aspx?section=pol&dir=par&document=index&lang=f#up)

Nous allons présenter brièvement les principales orientations des partis qui siègent au parlement.

**Bloc Québécois (Bloc)**   
Chef : Yves-François Blanchet

Le Bloc québécois est un parti souverainiste qui vise à défendre un point de vue nationaliste québécois au parlement canadien. Il cherche notamment à s’assurer du respect des compétences des provinces et à augmenter les transferts fédéraux. Le Bloc ne présente que des candidates et des candidats dans des circonscriptions québécoises, il est impossible qu’il prenne un jour le pouvoir. Son unité étant surtout fondée sur le projet de souveraineté du Québec, il constitue une coalition de forces politiques dont certaines sont plus progressistes, d’autres plus conservatrices. Il lui arrive ainsi de s’allier à d’autres partis du parlement canadien selon les enjeux.

**Le Parti Vert du Canada**

Co-Cheffes : Jonathan Pedneault et Élizabeth May

Comme son nom l’indique, le Parti vert a pour priorité de protéger l’environnement. Il désire donc favoriser l’économie d’énergie, une plus grande conservation de la faune, des habitats et des écosystèmes naturels, mettre en place une économie verte, accroître les systèmes de transport en commun qui sont écologiques et responsables au plan social. Il prône une imposition équitable et la construction de logements abordables.

**Nouveau parti démocratique du Canada (NPD)**

Chef: Jagmeet Singh

Le NPD est considéré comme le parti le plus à gauche parmi les principaux partis sur l'échiquier politique du Canada. Il prône une plus grande justice sociale, une meilleure redistribution de la richesse et un filet social plus fort. Il désire augmenter les impôts des plus riches pour bonifier les services publics et les programmes sociaux par exemple pour les soins dentaires et les services à la petite enfance.

**Parti conservateur du Canada (PCC)**

Chef : Pierre Poilievre

Le Parti conservateur du Canada relève d’une droite économique et d’une droite morale. En ce sens, il prône la privatisation des services publics et la diminution des dépenses de l’État. Bien qu’il n’existe pas de ligne de parti claire, la réouverture du débat sur l’avortement et la remise en question des droits des personnes LGBTQ+ sont des sujets bien présents au sein du parti. Le parti ne reconnait pas l’existence des changements climatiques. Il est contre le registre des armes à feu et soutien Israël dans le présent conflit/génocide du peuple palestinien.

**Parti Libéral du Canada (PLC)**

Chef : Mark Carney  
 Justin Trudeau a été le chef du parti libéral et premier ministre du Canada depuis 2015, et ce jusqu’à sa démission, le 6 janvier 2025. Une course à la chefferie s’est entamée et c’est Mark Carney qui est sorti vainqueur. Carney est un ancien gouverneur de la Banque du Canada et ancien conseiller économique de Justin Trudeau.

Le Parti Libéral du Canada se déclare plus à gauche que le Parti conservateur du Canada, mais plus à droite que le Nouveau Parti démocratique du Canada. C’est le parti de la liberté individuelle et de la liberté économique. Il prône le multiculturalisme. Vu le contexte actuel et récent de “guerre économique” avec les États-Unis, une grande partie du discours du Parti Libéral du Canada vise le patriotisme canadien et le développement d’une économie canadienne forte.

Les enjeux de la campagne électorale

### Relation avec les États-Unis

La réélection récente de Donald Trump comme président des États-Unis a eu un grand impact en quelques mois sur les relations entre le Canada et les États-Unis. Ces relations seront au cœur de la campagne électorale canadienne. Le président des États-Unis, en plus de faire un virage radical à droite dans son pays, a commencé une guerre économique avec le Canada. Il multiplie les annonces: tarifs douaniers, menaces d’annexer le Canada, renforcement de la frontière, exigence d’investissements militaires, etc.  Ces actions auront des impacts sur les conditions de vie des personnes : pertes d’emploi et chômage, sentiment d’insécurité, fragilisation des droits des migrantes et migrants, montée des discours intolérants, recul de la paix dans le monde, etc.

### Politiques internationales et guerres

Le Canada implique l’armée canadienne dans des guerres à l’étranger. Avec la pression croissante de d’autres pays comme les États-Unis, le Canada prévoit allouer 2% de son PIB à la défense de l’OTAN avant 2032. Outre la présence de l’armée canadienne dans les “missions de paix” internationales, le Canada continue la vente d’armes à l’étranger. Du même coup, le Canada contribue au maintien de guerres aussi terribles que celle menée par Israël sur la Bande de Gaza (considérée comme l’une des pires catastrophes de l’humanité dans les dernières années). La militarisation du Canada se poursuit donc, même si elle prend de nouveaux visages au fil des années et des différents gouvernements.

### Environnement

Nous vivons une crise environnementale partout sur la planète. Elle prend plusieurs formes : pollution de l’eau, de l’air et des sols, bouleversements climatiques, événements météo extrêmes et disparition de nombreuses espèces. Les gouvernements doivent agir vite pour réduire radicalement les émissions de gaz à effet de serre et protéger la biodiversité.

Le Canada a fait plusieurs annonces et promesses au sujet de l’environnement depuis les dernières années. Toutefois, c’est loin d’être suffisant. Le Canada continue de donner environ 10 milliards $ par année en aide aux grandes industries du secteur des combustibles fossiles. Le gouvernement a également acheté et agrandi l’oléoduc Trans Mountain. Il investit trop peu pour assurer l’accessibilité du transport collectif. De plus, l’instabilité  politique actuelle face aux États-Unis devient un prétexte pour remettre de l’avant des projets d’énergies fossiles. Visiblement, le Canada ne prend pas les mesures nécessaires pour protéger notre droit à un environnement sain.

### Logement et santé

Il s’agit de deux enjeux actuels qui sont importants pour que chaque individu puisse vivre dignement au Canada. Avec la cherté grandissante des logements, le problème ne se limite pas à la pénurie de logements, mais au manque de logement à prix modique. Selon l’Institut de statistiques du Québec, en 2021, seulement 3,5 % des ménages québécois vivaient dans un logement social et abordable. En 2025, le tribunal administratif du logement (TAL) a publié l’indice des hausses des loyers permis pour les logements chauffés par les locataires de 5,9 %, une hausse historique . Une part importante de la population paie donc plus qu’elle ne peut se le permettre pour son loyer, limitant les dépenses pour d’autres besoins essentiels.

Pour ce qui est de la santé au fédéral, le régime canadien de soins dentaires a progressivement fait son entrée au pays afin d’aider les personnes à faible revenu à éviter de payer des sommes astronomiques pour leur santé dentaire. Le gouvernement actuel offre des sommes aux provinces pour la santé sous conditions. Le gouvernement du Québec conteste, dénonçant qu’il s’agit d’ingérence dans ses champs de compétence.

### L’inflation

L’inflation est la hausse des prix au fil du temps. C’est une mesure assez large qui indique l'augmentation globale du coût de la vie dans un pays. Si les revenus des personnes ne progressent pas aussi rapidement que l’inflation, cela entraîne une diminution du pouvoir d'achat. Les gens peuvent avoir moins de biens avec le même budget. Les ménages à faible revenu sont les plus durement touchés.

Par exemple :

Avec revenu annuel au départ de 50 000$,

* si on calcule un taux d’inflation annuel de 5 % pendant 20 ans;
* si notre revenu n’est pas indexé ou augmenté;

ce montant procurerait un pouvoir d’achat équivalent à 18 844 $, 20 ans plus tard.

Bref, si les salaires ou les prestations sociales n’augmentent pas au même niveau que l’inflation, les gens s’appauvrissent rapidement.

### Inégalités entre les hommes et les femmes et droits LGBTQ+

Les inégalités entre les genres persistent au Canada. En 2024 les hommes gagnent 21% de revenu de plus, grâce à un salaire horaire plus élevé et parce que les femmes consacrent toujours 40% de temps supplémentaires aux tâches domestiques (incluant les travaux extérieurs). De plus, les femmes n’ont toujours pas accès au chômage après un congé de maternité ni lorsqu’elles travaillent à temps partiel pour s’occuper de quelqu’un.

L’année dernière, il y a eu 187 féminicides au Canada. Une femme sur trois a été victime d’agression sexuelle dans sa vie.

Les crimes et les discours haineux envers les personnes des communautés LGBTQ+ ont quadruplé dans les dernières années. Les droits et l'accès aux services de santé, à l’éducation sans discrimination et à la sécurité ont reculé en 2024. Il y a un risque que cette tendance empire, imitant ce qui se passe aux États-Unis et ailleurs.

Les droits des femmes ne sont pas à l’abri non plus, particulièrement le droit à l’avortement. Chez nos voisins, les États-Unis, le doit à l’avortement a été révoqué dans plusieurs États.

### Inégalité et droits des peuples autochtones

Malgré les discours de réconciliation, la colonisation et ses impacts sont toujours une réalité au Canada. Des communautés manquent d’accès à des ressources de base comme des logements adéquats, de l’eau potable ou de l’électricité. De plus, le non-respect des traités conclus continue à limiter leur accès aux territoires ancestraux. De nombreuses communautés sont directement attaquées par des compagnies qui cherchent à exploiter leurs territoires avec la complicité des gouvernements et la répression de la police.

Perpétuant le système des pensionnats, les autochtones ont 20 fois plus de chance de se faire retirer leurs enfants. Ils et elles vivent également de la discrimination et de la violence dans tous les secteurs de la société, par exemple au travail, pour trouver un logement ou recevoir des soins de santé. Les femmes autochtones vivent cette violence de manière disproportionnée. Elles risquent huit fois plus d’être assassinées que les autres Canadiennes.

### Société inclusive et immigration

La discrimination et des formes d’oppression existent au Canada. Autrement dit, ce sont les idées qui justifient qu’on donne des traitements différents à des groupes de personnes à cause de leur origine géographique, des traits physiques comme la couleur de leur peau, de leur religion ou de leur culture. On peut penser à la montée du racisme et des discours contre l’immigration.  On accuse souvent l’immigration d’être la responsable des problèmes sans que cela soit vrai. On entend beaucoup de mythes ou de préjugés. Pourtant, les personnes immigrantes vivent des réalités complexes, diversifiées et ne sont pas un bloc monolithique.

Il existe trois principales catégories pour immigrer au pays : les immigrants économiques (57%), les regroupements familiaux (26,7%) et les réfugiés et demandeurs d’asile (15,6%). Face aux migrations dues aux bouleversements climatiques et à la montée des propos haineux, la solidarité entre les peuples serait cruciale dans les prochaines années.

#### Activité 3

**Baguette magique**

Poser la question suivante aux participantes et participants : imaginons que nous ayons une baguette magique, et que nous ayons la possibilité de changer quelque chose dans notre communauté. Ça peut être d’améliorer un service, de mettre sur pied un programme, de demander des changements dans des lois, etc. Qu’est-ce que vous changeriez?

Écrire les réponses sur un tableau, gros carton, demander à une personne dans la salle de les prendre en note.

Choisir ensemble une action sur laquelle nous allons nous pencher. (exemple : j’aimerais améliorer le système d’assurance chômage)

Poser la question suivante aux participants : Que devrait-il se passer pour que ce changement arrive? (exemple avec le chômage : faciliter l’accès au bureau de chômage, augmenter les pourcentages des prestations, changer le nombre d'heures pour se qualifier etc.)

Écrire les réponses sur un tableau, gros carton, demander à une personne dans la salle de les prendre en note.

Choisir ensemble une action sur laquelle nous allons nous pencher.

Lorsque voter ne suffit pas

La démocratie prend son sens quand le peuple exerce le pouvoir. Toutefois, l’expérience et les pratiques politiques nous démontrent qu’entre deux élections, les personnes élues agissent davantage comme des dirigeantes d’entreprise que comme des représentantes du peuple.

Pour le MÉPACQ, la démocratie dépasse la simple inscription d’un « X » sur un bulletin de vote. Ça signifie aussi qu’entre deux votes, on doit faire quelque chose si l’on veut vivre en démocratie! Ensemble, nous pouvons analyser les enjeux sociaux, identifier les problèmes, leur trouver des solutions et passer à l’action pour que ça change. S’organiser collectivement, prendre la rue et créer des solidarités restent les meilleurs moyens pour défendre nos intérêts et faire entendre notre volonté politique au gouvernement! Contribuons à des collectivités actives si l’on veut vivre dans une démocratie qui répond à nos besoins et à nos espoirs!

#### Activité 4

**Et si l’on s’organisait?**

- Identifier un enjeu prioritaire sur lequel le groupe aimerait se mobiliser. (ex. : les changements climatiques)

- Par la suite, on lance une tempête d’idées sur les différents types d’actions qu’on peut mener pour lutter sur cet enjeu (ex. : monter une petite pièce de théâtre, tenir un kiosque d’information à l’école du coin, mobiliser la population locale pour prendre part à une manifestation, etc.)

- On peut nommer les actions que votre groupe a menées par le passé. Il est toujours bon de se rappeler les bons coups!

Si vous avez besoin d’inspiration, le MÉPACQ a produit un outil sur le sujet : « Déranger et désobéir pour l’avancement de nos droits. Petit guide pour démystifier l’action dérangeante et la désobéissance civile ».

L’objectif de cet atelier est de prendre conscience ensemble de notre pouvoir d’action collectif, notre impact et notre capacité de transformer le monde. Pour le MÉPACQ, c’est fondamental de passer de la parole aux actes, c’est d’ailleurs la base de l’éducation populaire autonome!

Pour en savoir plus

Pour organiser un atelier ou une activité dans votre organisme, renseignez-vous auprès de votre table régionale.

**AGÉPA - Centre- du-Québec**  
819 795-4441 | direction@agepa.qc.ca   
[www.agepa.qc.ca](http://www.agepa.qc.ca)

**MÉPAC - Saguenay-Lac-Saint-Jean**418-758-1628 | [direction@mepac.net](mailto:direction@mepac.net)www.mepac.net

**MÉPAL - Lanaudière**  
450 752-4700 | [coordo@mepal.net](mailto:coordo@mepal.net)  
www.mepal.net

**RÉPAC-03-12 Québec et Chaudière-Appalaches**418 523-4158 | repac@repac.org [www.repac.org](http://www.repac.org)

**RÉPAT - Abitibi-Témiscamingue**  
819 762-3114 | info@lerepat.org   
www.lerepat.org

**ROÉPAM - Mauricie**  
819 379-2889 | [roepam.mauricie@gmail.com](mailto:roepam.mauricie@gmail.com)  
www.roepam.ca

**Table des groupes populaires - Côte-Nord**418 589-2809 [table@groupespopulaires.org](mailto:table@groupespopulaires.org)

**TROVEP de l’Estrie**  
819 566-2727 | [info@trovepe.com](mailto:info@trovepe.com)  
www.trovepe.com

**TROVEP de la Montérégie**  
450 443-9330   
[joseeharnois@bell.net](mailto:joseeharnois@bell.net)  
www.trovepm.org

**TROVEP de Montréal**  
514 527-1112   
[coordo@trovepmontreal.org](mailto:coordo@trovepmontreal.org)  
www.trovepmontreal.org

**TROVEP de l’Outaouais**819 771-5862 | coordination.trovepo@outlook.com www.trovepo.org